

Décembre 2003

DESTINATAIRES : Présidentes et présidents des commissions scolaires
Directrices et directeurs généraux
Coordonnatrices et coordonnateurs des services de soutien aux élèves
Directrices et directeurs d'école (Maternelle à secondaire 4)
Présidentes et présidents des Conseils consultatifs pour la direction des écoles et des Comités de parents (Maternelle à secondaire 4)
Directrices et directeurs des organismes responsables de l'éducation des Premières Nations
Organisations partenaires du milieu de l'éducation
Organisations communautaires

Objet : Sommaire des conclusions et recommandations : Plan d'action pour le renouveau de la programmation d'English as a Second Language (ESL) au Manitoba (décembre 2003)

Mesdames, Messieurs,

En 2001-2002, Éducation et Jeunesse Manitoba a lancé un examen de la programmation d'ESL dans le cadre de la mise en œuvre des priorités énoncées dans le *Programme d'action en éducation favorisant la réussite chez les élèves, 2002-2006 (Maternelle à secondaire 4)*. L'idée sous-jacente était d'examiner de près les besoins d'apprenants variés et de renouveler les efforts déployés pour réduire la disparité dans le secteur éducatif. L'objectif principal était de trouver des moyens de renforcer la programmation d'English as a Second Language (ESL) dans les écoles du Manitoba.

L'examen de la programmation a été entrepris par une équipe constituée de représentants d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse, d'Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle, et de Travail et Immigration. Cette équipe a mené un sondage auprès des intervenants en 2001-2002 et a engagé une série de consultations entre mars et décembre 2003. Elle a aussi reçu des mémoires écrits.

Je vous fais parvenir ci-joint un sommaire du **Rapport sur l'examen de la programmation d'English as a Second Language**, qui a été rédigé à l'issue de cet examen. Vous y trouverez en résumé les principales conclusions du rapport et onze recommandations visant à améliorer la facilité d'accès aux programmes d'ESL au Manitoba, ainsi que la qualité de cette programmation.

Au cours des mois à venir, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba étudiera les recommandations de l'équipe d'examen des programmes d'ESL et créera un plan de mise en œuvre. Pendant ce temps, nous communiquerons le rapport aux écoles, aux organismes partenaires et aux groupes communautaires afin de discuter avec eux des conclusions et des recommandations de ce document. Le Ministère s'appuiera sur ce processus de consultation pour orienter son plan de mise en œuvre et vérifier que les recommandations correspondent bien aux besoins cernés.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba invitera des équipes représentant les divisions scolaires à participer à une série de consultations régionales qui se dérouleront entre janvier et février 2004. Des séances de consultation sont également prévues avec les groupes et organisations partenaires qui ont participé aux tables rondes organisées au cours de l'examen. Nous accepterons aussi les interventions écrites. **Les mémoires écrits doivent nous parvenir au plus tard le 28 février 2004.**

Nous demandons aux administratrices et administrateurs de bien vouloir faire connaître le rapport aux enseignantes et enseignants de leurs écoles et de leur donner la possibilité d'exprimer leur opinion sur les recommandations.

Vous trouverez les résultats des sondages et une version plus détaillée du rapport sur l'examen des programmes d'ESL sur le site d'Éducation et Jeunesse Manitoba, à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/prog-anglais.html>.

Veillez envoyer les mémoires écrits à :

1970, avenue Ness, bureau W260, Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9
Télécopieur : (204) 945-3042
Courriel : ESL@gov.mb.ca

Pour toute question sur l'examen des programmes d'ESL, veuillez vous mettre en rapport avec :

Tony Tavares
Conseiller en éducation multiculturelle
1970, avenue Ness, bureau W260, Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9
Téléphone : (204) 945-6879
Télécopieur : (204) 945-3042
Courriel : ttavares@gov.mb.ca

Nous serons heureux de vous rencontrer et de connaître votre point de vue et vos préoccupations en ce qui concerne l'avenir de la programmation d'ESL au Manitoba et le rapport sur l'examen de cette programmation. Votre participation au processus de consultation et votre intérêt envers l'examen entrepris sont précieux et nous vous en sommes reconnaissants. N'hésitez pas à communiquer ces renseignements à d'autres personnes intéressées par la politique en matière d'ESL et les programmes d'ESL au Manitoba.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La sous-ministre,

Pat Rowantree

pièce jointe

- c. Gerald Farthing, sous-ministre adjoint, Division des programmes scolaires
- Diane Cooley, coordonnatrice, Section des programmes d'études
- Tony Tavares, conseiller, Section des programmes d'études
- Guy L. Roy, sous-ministre adjoint, Division du Bureau de l'éducation française
- Jean-Vianney Auclair, directeur
- Shelley Warkentin, conseillère pédagogique